

ASSOCIATION MYRIAM

**RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Derville **Audit**

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie d'Angers

1, rue du Bourbonnais
53940 SAINT BERTHEVIN

*A l'assemblée générale
De l'association MYRIAM
19 Cours des Ravelins
31870 LAGARDELLE SUR LEZE*

Aux membres de l'assemblée générale,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels, au regard des règles et principes comptables français, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :
La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique comporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et leur financement. Ces éléments ont été pris en considération par votre association pour apprécier le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation retenue pour l'établissement des comptes au 31 Décembre 2008 (confer annexes). Nous n'avons pas d'observation complémentaire à apporter.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint-Berthevin, le 26 Mai 2009

Le commissaire aux comptes



Derrville Audit
Jean-Jacques Perrin

Bilan

Etablissement

ASS MYRIAM

Au : 31/12/2008

EUR

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au : 31/12/2007	
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et développement					
	Concessions, logiciels et droits similaires	1 567	890	677	28	
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
Total	1 567	890	677	28		
Actif immobilisé	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions	469 435	469 435		78 607
		Inst. techniques, mat. out. industriels	240 056	220 337	19 718	42 422
		Autres immobilisations corporelles	44 818	20 027	24 790	28 304
		Immobilisations grevées de droits				
		Immobilisations corporelles en cours	3 799 845		3 799 845	1 020 207
		Avances et acomptes				
Total	4 554 155	709 800	3 844 354	1 169 542		
Immobilisations financières (2)	Participations					
	Créances rattachées à des participat.					
	Titres immob. activité de portefeuille	4 101		4 101		
	Autres titres immobilisés					
	Prêts	6 562		6 562		
	Autres immobilisations financières					
Total	10 663		10 663			
Total I	4 566 385	710 690	3 855 695	1 169 570		
Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnement.	5 344		5 344	4 319	
	En cours de production biens et services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
Total	5 344		5 344	4 319		
Actif circulant	Créances (3)	Avces et acptes versés sur commandes				
		Créances usagers et comptes rattachés	20 955	9 148	11 807	3 596
		Autres créances	17 758		17 758	17 289
		Total	38 713	9 148	29 565	20 885
Divers	Autres titres					
	Valeurs mobilières de placement					
	Instrument de trésorerie					
	Disponibilités	69 803		69 803	62 825	
	Charges constatées d'avance (4)	2 435		2 435	3 034	
Total II	116 295	9 148	107 147	91 064		
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecart de conversion Actif						
Total de l'actif (I+II+III+IV+V)	4 682 681	719 838	3 962 843	1 260 635		
Renvois	(1) Dont droit au bail					
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents					
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle					
	Dons en nature restant à vendre					
	Autres					

Bilan

ASS MYRIAM

Au: 31/12/2008

EUR

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	74 999	74 999
	Report à nouveau	106 729	264 781
	Résultat de l'exercice	-70 079	-158 052
Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires (commodat)		
Total		I	111 649
		111 649	181 729
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	11 000	11 000
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
Total		II	11 000
		11 000	11 000
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 886 811	870 160
	Emprunts et dettes financières divers (3)	45 284	108 206
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 050	31 017
	Dettes fiscales et sociales	57 993	47 041
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	767 295	
	Autres dettes	757	11 480
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)			
Total		III	3 840 193
		3 840 193	1 067 906
Ecart de conversion passif		IV	
Total du passif		(I+II+III+IV)	3 962 843
		3 962 843	1 260 635
Renvois	(1) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	1 712 962	815 140
Engagements donnés	(3) Dont emprunts participatifs		
	Sur legs acceptés		
	Autres		

Comptabilité tenue en euros

Compte de résultat

ASS MYRIAM

Période de l'exercice 01/01/2008 31/12/2008 * Mission de Présentation
Période de l'exercice précédent 01/01/2007 31/12/2007 Voir le rapport

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue	681 065	581 008
	{ Biens	18 365	18 046
	{ Dotations et produits de tarification		
	{ Autres services		
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	699 430	599 055
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme	10 010	27 506
	Subventions d'exploitation	5 671	17 212
Remboursement de frais		13 000	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			
Cotisations			
Autres produits (1)	5		
Total des produits d'exploitation	715 118	656 775	
Charges d'exploitation	Marchandises		
	{ Achats		
	{ Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements	70 679	59 836
	{ Achats	-1 025	-813
	{ Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (2)	213 896	205 993
	Impôts, taxes et versements assimilés	13 204	11 450
	Salaires et traitements	297 902	335 538
	Charges sociales	75 926	66 660
	Dotations	37 752	37 008
	- sur immobilisations		
{ amortissements			
{ provisions			
Dotations d'exploitation		9 148	
- sur actif circulant : provisions		11 000	
- pour risques et charges : provisions			
Subventions accordées par l'association			
Autres charges	708	675	
Total des charges d'exploitation	709 045	736 498	
Résultat d'exploitation	6 073	-79 723	
Opér. commune	Excédents ou déficits transférés		
	Déficits ou excédents transférés		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		1 140
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1 140
Total des produits financiers	V	1 140	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	2 732	5 817
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	VI	5 817	
Résultat financier	(V-VI)	-4 676	
Résultat courant avant impôt	(I-II+III-IV+V-VI)	3 340	-84 399
Renvois	(1) Dont : Dons		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
(2)	Y compris redevances de crédit-bail mobilier	2 039	2 029
	immobilier		

Compte de résultat (suite)

ASS MYRIAM

EUR

Période de l'exercice 01/01/2008 31/12/2008 * Mission de Présentation
Période de l'exercice précédent 01/01/2007 31/12/2007 Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
			898
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		898
	Total des produits exceptionnels VII	2 516	3 847
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	70 904	70 702
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	73 420	74 550
	Total des charges exceptionnelles VIII	-73 420	-73 652
	Résultat exceptionnel (VII-VIII)		
	Participation des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X		
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII	715 118	658 814
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	785 198	816 866
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	-70 079	-158 052
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
Charges			
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Personnel bénévole		

Comptabilité tenue en euros



Association Myriam

Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le
31 Décembre 2008
Montants exprimés en Euros



Table des matières

- 1 Faits majeurs de l'exercice
 - 1.1 Evénements principaux de l'exercice
 - 1.2 Principes, règles et méthodes comptables
 - 1.2.1 Présentation des comptes
 - 1.2.2 Méthode générale
 - 1.2.3 Changement de méthode d'évaluation
 - 1.2.4 Changement de méthode de présentation

- 2 Informations relatives au bilan
 - 2.1 Actif
 - 2.1.1 Tableau des immobilisations
 - 2.1.2 Tableau des amortissements
 - 2.1.3 Evaluation des stocks
 - 2.1.4 Produits à recevoir (à détailler)
 - 2.1.5 Valeurs mobilières de placement
 - 2.2 Passif
 - 2.2.1 Fonds associatifs
 - 2.2.2 Report à nouveau avant répartition du résultat
 - 2.2.3 Provisions pour risques et charges
 - 2.2.4 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires
 - 2.2.5 Etat des dettes

- 3 Informations relatives au compte de résultat
 - 3.1 Résultat par section tarifaire
 - 3.2 Ventilation de l'effectif moyen



1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Les faits significatifs au cours de l'exercice sont les suivants :

La convention tripartite signée fin 2007 est effective à compter du 1^{er} janvier 2008.

La construction du nouvel établissement est en cours de réalisation.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

Depuis 2005, les installations et aménagements des constructions sur sol d'autrui ont fait l'objet d'une modification dans les durées d'amortissements compte tenu de la date présumée de déménagement de la maison de retraite dans des nouveaux locaux qui était fixée à l'époque au 31/12/2008. La méthode prospective a été appliquée : l'incidence sur le compte de résultat s'élève à 71 KE et ce pour la dernière année.(dotations aux amortissements exceptionnels).

1.2.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.



2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau joint

Les travaux en-cours s'élèvent à la somme de 3 800 KE.

2.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau joint

2.1.2.1 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions et agencements		
Installations techniques		
Matériel et outillage	Linéaire	2 à 15 ans
Matériel de transport		
Matériel de bureau	Linéaire	3 et 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans

2.1.2.2 Immobilisations financières

Types d'immobilisations	Valeur
Participations	
Créances rattachées à des participations	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	
Autres titres immobilisés	4 101
Autres immobilisations financières	6 562

Tableau des immobilisations

ASS MYRIAM

Au : 31 12 2008

EUR

Immobilisations	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Virements poste à poste	Valeur brute fin exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Total I					
Autres immobilisations incorporelles	881	686			1 567
Total II	881	686			1 567
Immobilisations corporelles					
Terrains					469 435
Constructions	469 435				240 056
Install. techn. matériel outillage	239 541	514			28 255
Install.générales, ag. am. divers	28 255				
Matériel de transport					16 563
Mat. bur et informatique mobilier	13 283	3 279			3 799 845
Immob. corp. en cours	1 020 207	2 779 637			
Avances et acomptes					
Total III	1 770 723	2 783 431			4 554 155
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des part					4 101
Autres titres immobilisés		10 662	6 561		6 562
Prêts et autres immob. financières		6 562			
Total IV		17 224	6 561		10 663
Total général (I+II+III+IV)	1 771 604	2 801 342	6 561		4 566 385

Tableau des amortissements

ASS MYRIAM

Au 31 12 2008

EUR

Immobilisations	Amortissements début exercice	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Amortissements fin exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Total I					890
Autres immobilisations incorporelles	852	37			
Total II	852	37			890
Immobilisations corporelles					
Terrains					469 435
Constructions	390 827	78 607			220 337
Install. techn. matériel outillage	197 119	23 218			10 400
Install. générales ag am divers	6 689	3 710			
Matériel de transport					9 626
Mat. bur et informatique mobilier	6 544	3 082			
Immobilisations grevées de droits					
Total III	601 181	108 619			709 800
Total général (I+II+III)	602 033	108 656			710 690

Comptabilité tenue en euros



Association Myriam
Annexe aux comptes annuels exercice clos le
31 décembre 2005

2.1.3 Evaluation des stocks

Les stocks de fournitures consommables sont évalués selon la méthode FIFO.

2.1.4 Produits à recevoir

Remboursement IJ 3 510

2.1.5 Valeurs mobilières de placement

Titre	Valeur d'acquisition	Cours à la clôture de l'exercice	Plus value latente	Moins value latente
Néant				
Total	-	-	-	-



2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs

2.2.1.1 Fonds associatifs sans droit de reprise

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				-
Valeur du patrimoine intégré				-
Fonds statutaires				-
Apports sans droit de reprise				-
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				-
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme ⁽¹⁾				-
Reports à nouveau	264 781		158 052	106 729
Réserves				-
Réserves indisponibles				-
Réserves statutaires ou contractuelles				-
Réserves réglementées				-
Autres réserves⁽²⁾	74 999			74 999

⁽¹⁾ Préciser que la ou les subventions sont maintenues au passif car il s'agit d'un bien renouvelable par l'association.

⁽²⁾ Dont réserve pour projet associatif

2.2.1.2 Autres fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise				-
Apports				-
Subventions d'investissements sur biens renouvelables par l'organisme				-
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				-
Résultats sous contrôle de tiers financeurs				-
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				-
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables par l'organisme				-
Provisions réglementées				-
Droits des propriétaires (Commodat)				-

2.2.2 Report à nouveau avant répartition du résultat

Tableau du report à nouveau avant répartition du résultat		
Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées :		
- à l'exercice		
- aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		
SOLDE		



2.2.3 Provisions pour risques et charges

2.2.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions pour risques Provisions pour charges	11 000		-	11 000
Provisions pour reversement d'une subvention suite à la non- atteinte des objectifs fixés dans la condition résolutoire				
TOTAL	11 000			11 000

Provision pour risque social.

2.2.4 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Un contrat d'indemnité de fin de carrière a été souscrit le 1^{er} Octobre 2004 par l'association.

Elle verse à la Compagnie Méderic IFC une cotisation annuelle de 1 147 €.

2.2.5 Etat des dettes

Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine	1 713 115	1 713 115		
- à plus de 2 ans à l'origine	1 173 696	17 000	68 000	1 088 696
Emprunts et dettes financières divers (2)	45 285	45 285	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 051	82 051		
Dettes fiscales et sociales	57 994	57 994		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	767 295	767 295		
Autres dettes	757	757		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	3 840 193	2 683 497	68 000	1 088 696
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 160 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	102 601			

(b) non compris avances et acomptes reçus sur commandes en cours



3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Résultat par section tarifaire

Résultat comptable de l'exercice	Déficit	Excédent
Section Hébergement	118 000.89	-
Section Dépendance	8 384.42	-
Section Soins		56 305.39
Résultat de l'exercice	-70 079.92	



3.2 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Personnel Laïc	10.63	
Personnel religieux	3.00	
TOTAL	13.63	

ASSOCIATION MYRIAM

RAPPORT SPECIAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Derrville **Audit**

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie d'Angers

1, rue du Bourbonnais
53940 SAINT BERTHEVIN

*A l'assemblée générale
De l'association MYRIAM
19 Cours des Ravelins
31870 LAGARDELLE SUR LEZE*

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 de code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons été avisés des conventions prévues à l'article L.612-5 du code de Commerce et conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

ADMINISTRATEUR CONCERNE

Sœur Véronique de GALZAIN (présidente de l'association MYRIAM), Sœur Suzanne RAJADE (présidente de l'association du CAPECH), Sœur Antoinette FLORA (présidente de l'association MARIALE D'ENTRAIDE) : membres de la Congrégation des Petites Sœurs de Marie Mère du Rédempteur, membres de droit.

NATURE ET OBJET

Convention d'assistance du 26 avril 2008 entre les associations MYRIAM, MARIALE D'ENTRAIDE et CAPECH en matière comptable, financière, administrative, d'organisation générale et de gestion du personnel pour optimiser la gestion de plus en plus technique de leurs activités.

Autorisation du conseil d'administration du 18 avril 2008.

MODALITES

Montants comptabilisés en charges sur l'exercice :

- facturation par l'association MARIALE D'ENTRAIDE :
 - frais de déplacement : 5.701 €
 - salaires, charges et taxe sur les salaires : 26.624 €
 - honoraires d'élaboration des salaires : 3.431 €

- facturation par l'association du CAPECH
des salaires, charges et taxe sur les salaires : 1.585 €

Par ailleurs, en application du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

ADMINISTRATEUR CONCERNE

Sœur Véronique de GALZAIN (présidente de l'association MYRIAM) : membre de la Congrégation des Petites Sœurs de Marie Mère du Rédempteur, membre de droit.

1. NATURE ET OBJET

Bail du 18 mai 1995, modifié par un avenant du 4 avril 1997, entre la congrégation des Petites Sœurs de Marie Mère du Rédempteur et l'association MYRIAM concernant un immeuble, ses dépendances et un parc sis à Lagardelle-sur-Lèze à usage de Maison de retraite et d'accueil spirituel. Bail consenti pour une durée de un an à compter du 1^{er} janvier 1994 renouvelable par tacite reconduction.

Autorisation des conseils d'administration du 18 mai 1995 et du 4 avril 1997.

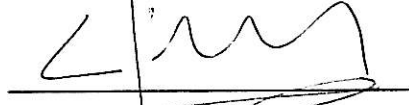

MODALITES

Montant comptabilisé en charges sur l'exercice : 27.396 €

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Saint-Berthevin, le 26 Mai 2009

Le commissaire aux comptes


The logo consists of a stylized signature in cursive script above the word "Audit" in a bold, sans-serif font.

Jean-Jacques Perrin